



Resilié suite erreur informatique

Par **bertrand**, le **30/06/2012** à **17:58**

Bonjour, rnvoici mon soucistrnj ai été licencié en début d'année pour inaptitude et durant cette procédure je n'ai pas perçu de salaire mes cotisations ont donc été rejeté durant plusieurs mois par ma banque. Mes assurances m'ont donc mise en demeure de payé l'intégralité de la prime, j ai pris avec elles des arrangements de paiement que j ai tenu pour régularisé la chose en plusieurs fois et je me suis aperçu aujourd'hui avec mon conseillé, que malgré avoir tenu mes engagements je suis quand même résilier depuis avril pour non paiement.rnje voudrais savoir quel recours avoir vu que j ai tenu mes engagements mais pas euxrnpour les détails j ai un véhicule a la Macif et un autre a la BPCE (assurance de la caisse d'épargne), je suis résilier de la bpce seulement et après avoir appelé avec mon conseillé il n'y aurait selon eux aucune trace de ma demande d'arrangements alors que nous l'avons fait avec mon conseiller caisse d'Épargne